

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Ville de Mandeure**

Objet de la délibération : Décision modificative n°1 au budget primitif 2024 M57.

L'an deux mille vingt-quatre le trente septembre dix-huit heures.

Date de convocation : le 23 septembre 2024.

Date de l'affichage et de la publication sur le site internet de la commune :
le 3 octobre 2024.

Membres présents : Jean-Pierre HOCQUET, Jacques RACINE, Laurence LIARD, Bernard SALLIÈRES, Frédéric BOUCOT (arrivé à 18h03), Françoise FRANC, Camille JOURNOT, Christian PERRIGUEY, Jean-Claude VERZELLONI, Colette RENARD, Rachid CHOUABI, Nathalie JEANNEROT (arrivée à 18h18), Stéphane LANGOLF, Nadine BERGER, Jean-Jacques CARILLON, Nuno MADEIRA, Pascal BRESADOLA, Paulette BRINGARD, Stéphane PODGORA.

Procurations : Gérard BOUCHÉ à Jacques RACINE, Marilyn PERNOT à Laurence LIARD, Jean-Bernard FRANC à Françoise FRANC, Evelyne COMBRES à Jean-Pierre HOCQUET, Martine CHORVOT à Jean-Claude VERZELLONI.

Membres absents – excusé(e)s : Jonathan GREINER, Priscilla CARRAY, Aurélie SAUVAGEOT, Nathalie JEANNEROT (jusqu'à 18h18).

Secrétaire de séance : Bernard SALLIÈRES.

Assistaient à la séance : Anne-Laure VERY, Vanessa CARRARA et Laura GIBOULET.

<u>Nombre de membres :</u>	<u>Résultat du vote :</u>
En exercice : 27	Votants : 24
Présents : 19	Pour : 24
Votants : 24	Contre : 0
Ayant donné procuration : 5	Abstention : 0
Excusés – absents : 3	



Ville de
Mandeure

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
Canton de Valentigney
Commune de Mandeure - 25350

Décision modificative n°1 au Budget Primitif 2024

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet de décision modificative annexé aux présentes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2121-29 et D 2342.2 relatifs aux dépenses et recettes autorisés par le budget et les décisions modificatives,

Vu le Budget primitif pour l'exercice 2024 adopté le 8 avril 2024,

Considérant que les crédits et débits doivent être complétés et modifiés pour faire face aux besoins des services et à la modification du pacte financier et fiscal de solidarité de Pays de Montbéliard Agglomération,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les propositions qui lui sont faites,
- d'adopter la décision modificative n°1 du Budget Primitif 2024 M57 telle que jointe aux présentes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération et à **L'UNANIMITÉ**,

APPROUVE les propositions qui lui sont faites dans les modalités exposées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire,



Jean-Pierre HOCQUET

Transmise au Représentant de l'Etat en Sous-Préfecture de Montbéliard le : 3 octobre 2024

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de Mandeuve dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles NODIER – 25000 BESANCON, dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune ou à compter du rejet explicite ou implicite du recours administratif préalablement déposé.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Décision modificative N° 1

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra ^a	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
021/021	Virement de la section de fonction	Invest.	R		O02	01	0.00 €	48 500.00 €	48 500.00 €
023/023	Virement à la section d'investisse	Fonc.	D		O02	01	0.00 €	48 500.00 €	48 500.00 €
10222/10	FCTVA	Invest.	R		O02	01	230 114.59 €	-4 405.00 €	-4 405.00 €
10226/10	Taxe d'aménagement	Invest.	R		O02	01	13 676.28 €	9 000.00 €	9 000.00 €
1381/13	Subv non transf Etat et établ. nati	Invest.	R		O02	01	0.00 €	5 092.00 €	5 092.00 €
1388/13	Autres fonds non transférables	Invest.	R		O02	01	83 476.00 €	728.00 €	728.00 €
1388/13	Autres fonds non transférables	Invest.	R		O02	01	83 476.00 €	2 910.00 €	2 910.00 €
1641/16	Emprunts en euros	Invest.	R		O01	01	250 000.00 €	400.00 €	400.00 €
165/16	Dépôts et cautionnements reçus	Invest.	R		O02	01	404.28 €	900.00 €	900.00 €
21312/21	Bâtiments scolaires	Invest.	D		A01	20	0.00 €	22 195.00 €	22 195.00 €
21351/21	Bâtiments publics	Invest.	D		G72	71	0.00 €	21 050.00 €	21 050.00 €
21538/21	Autres réseaux	Invest.	D		E01	845	0.00 €	8 150.00 €	8 150.00 €
21831/21	Matériel informatique scolaire	Invest.	D		A59	212	0.00 €	8 750.00 €	8 750.00 €
21838/21	Autre matériel informatique	Invest.	D		O20-1	020	38 425.09 €	2 980.00 €	2 980.00 €
60612/011	Energie - Electricité	Fonc.	D		G72	551	0.00 €	-32 474.00 €	-32 474.00 €
6282/011	Frais de gardiennage	Fonc.	D		I00	518	0.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
64112/012	SFT, indemnité de résidence	Fonc.	D		O10	020	32 970.19 €	1 500.00 €	1 500.00 €
64113/012	NBI	Fonc.	D		O10	020	0.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
64138/012	Primes et autres indemnités	Fonc.	D		O10	020	16 977.54 €	20 870.00 €	20 870.00 €
6419/013	Remboursements rémunérations	Fonc.	R		O10	020	210 364.81 €	65 000.00 €	65 000.00 €
6455/012	Cotisations pour assurance du per	Fonc.	D		O10	020	149 683.53 €	41 630.00 €	41 630.00 €
6541/65	Créances admises en non-valeur	Fonc.	D		O02	01	0.22 €	150.00 €	150.00 €
6542/65	Créances éteintes	Fonc.	D		O02	01	1 739.24 €	-150.00 €	-150.00 €
66112/66	Intérêts - Rattachement des ICNE	Fonc.	D		O01	01	0.00 €	14 500.00 €	14 500.00 €
673/67	Titres annulés (sur exercices antér	Fonc.	D		O02	01	0.00 €	550.00 €	550.00 €
70323/70	Redevance d'occupation du domai	Fonc.	R		O02	01	1 233.37 €	1 550.00 €	1 550.00 €
73212/73	Dotation de solidarité communaut	Fonc.	R		O02	01	19 472.00 €	-577.00 €	-577.00 €
732221/73	Fonds péréquation ress. com. et i	Fonc.	R			01	0.00 €	56 079.00 €	56 079.00 €
73223/73	Fonds départ. DMTO pour com - 5	Fonc.	R		O02	01	198 929.91 €	15 000.00 €	15 000.00 €
7392221/014	Fonds péréquation ress. com. et i	Fonc.	D			01	0.00 €	54 976.00 €	54 976.00 €
741121/74	DSR des communes	Fonc.	R		O02	01	49 861.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	239 795.81 €	215 177.00 €	215 177.00 €
Recettes	1 141 008.24 €	215 177.00 €	215 177.00 €
Différence (D-R)	-901 212.43 €	0.00 €	0.00 €

PROPOSITIONS DM N°1

Dépenses en investissement

Recettes en investissement

Compte	Intitulé	Montant DM	Observations
21312	Bâtiments scolaires	22 195,00 €	Réfection de toiture avec isolation école des Estelles
21351	Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Bâtiments publics	21 050,00 €	MAJ alarmes PPMS écoles Fontenotte (3 660 €) + Estelles (3 265 €) - Installation rideau métallique PM (3 060 €) - Remplacement vitrages suite à sinistre (11.065 €)
21538	Autres réseaux / caméras de surveillance	8 150,00 €	Remplacement de caméras suite à vandalisme
21831	Matériel informatique scolaire	8 750,00 €	Equipement informatique et numérique école privée (Convention)
21838	Autre matériel informatique	2 980,00 €	Ordinateur SMEI + Vidéoprojecteur
	TOTAL	63 125,00 €	

Compte	Intitulé	Montant DM	Observations
10222	FCTVA	-4 405,00 €	Réajustement en négatif par la préfecture, contrat P3 non retenu par rapport aux années précédentes
10226	Taxe aménagement	9 000,00 €	Plus de constructions que prévu
1381	Subventions Etat	5 092,00 €	Subvention TNE école privée
1388	Autres	728,00 €	Subvention TNE école privée
1388	Autres	2 910,00 €	Contribution TNE par l'école privée
165	Cautionnement	900,00 €	Nouvelles locations- dépôt de caution
1641	Emprunts	400,00 €	Dernier versement du nouveau prêt débloqué
	TOTAL	14 625,00 €	

021	Virement de la section de fonctionnement	48 500,00 €	Virement pour équilibrer la décision modificative et les sections
-----	--	-------------	---

TOTAL	63 125,00 €
--------------	--------------------

PROPOSITIONS DM N°1

Dépenses en fonctionnement

Recettes en fonctionnement

Compte	Intitulé	Montant DM	Observations
60612	Énergie Électricité	-32 474,00 €	Possibilité de réduction suite aux économies réalisées
6282	Frais de gardiennage	1 000,00 €	Frais ONF 2023 notifiés fin avril 2024
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	1 500,00 €	
64113	Nouvelle Bonification Indiciaire	1 000,00 €	Versement du capital décès + prévisions des indemnités de licenciement et congés d'un agent licencié fin d'année pour incapacité physique. Total 65 000 € financé par l'excédent au 6419 en recettes de fonctionnement
64138	Primes et autres indemnités	20 870,00 €	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	41 630,00 €	
6541	Admissions en non-valeurs	150,00 €	Suite aux notifications de la trésorerie (cf projets de délibération du conseil du 30/09)
6542	Créances éteintes	-150,00 €	
66112	Intérêts courus non échus- Rattachement des ICNE	14 500,00 €	Ajustement suite à notification de la dernière tranche du prêt conclu pour les travaux RD437
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	550,00 €	Annulation d'un titre établi à tort au nom d'un tiers dans le cadre d'une mise en fourrière (vente du véhicule à une tierce personne)
7392221	Fonds de péréquation des recettes fiscales et intercommunales	54 976,00 €	Révision du pacte financier et fiscal de solidarité de PMA
023	Virement à la section d'investissement	48 500,00 €	Virement pour équilibrer la décision modificative et les sections
	TOTAL	152 052,00 €	

Compte	Intitulé	Montant DM	Observations
6419	Remboursement du personnel	65 000,00 €	Somme déjà touchée à ce jour + remboursement du capital décès à venir
70323	Redevance d'occupation du domaine public	1 550,00 €	Redevance occupation antenne Free
732221	Fonds de péréquation des recettes fiscales et intercommunales	56 079,00 €	Révision du pacte financier et fiscal de solidarité de PMA
73212	Dotations de solidarité communautaires	-577,00 €	
73223	FDMO	15 000,00 €	Somme touchée à ce jour après notification
741121	DSR	15 000,00 €	somme perçue à ce jour, supérieure aux prévisions
	TOTAL	152 052,00 €	